

عَنْ حُمْرَانَ مَوْلَى عُثْمَانَ بْنِ عَفَّانَ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ: أَنَّهُ رَأَى
 عُثْمَانَ بْنَ عَفَّانَ دَعَا بِوَضُوءٍ، فَأَفْرَغَ عَلَى يَدَيْهِ مِنْ إِيْنَائِهِ،
 فغَسَلَهُمَا ثَلَاثَ مَرَّاتٍ، ثُمَّ أَدْخَلَ يَمِينَهُ فِي الْوَضُوءِ، ثُمَّ
 تَمَضَّمْضَ وَاسْتَنْشَقَ وَاسْتَنْثَرَ، ثُمَّ غَسَلَ وَجْهَهُ ثَلَاثًا، وَيَدَيْهِ
 إِلَى الْمِرْفَقَيْنِ ثَلَاثًا، ثُمَّ مَسَحَ بِرَأْسِهِ، ثُمَّ غَسَلَ كُلَّ رِجْلٍ
 ثَلَاثًا، ثُمَّ قَالَ: رَأَيْتُ النَّبِيَّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ يَتَوَضَّأُ نَحْوَ
 وَضُوءِي هَذَا، وَقَالَ: «مَنْ تَوَضَّأَ نَحْوَ وَضُوءِي هَذَا ثُمَّ صَلَّى
 رَكْعَتَيْنِ لَا يُحَدِّثُ فِيهِمَا نَفْسَهُ غَفَرَ اللَّهُ لَهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِهِ».



D'après Humrân, l'esclave affranchi d'Uthmân
 ibn 'Affân (qu'Allah l'agrée), celui-ci vit 'Uthmân
 ibn 'Affân demander un récipient d'eau pour
 [effectuer] ses ablutions. Ce dernier versa alors de



l'eau du récipient sur ses mains, et les lava trois fois. Ensuite, il introduisit sa main droite dans le récipient d'eau, se rinça la bouche et le nez et la recracha. Puis, il lava son visage trois fois, ainsi que ses bras jusqu'aux coudes, trois fois [également]. Ensuite, il essuya sa tête et lava ses pieds trois fois. Il a alors dit : « J'ai vu le Prophète ﷺ faire ses ablutions de la même manière que je viens de le faire et dire [ensuite] : « Quiconque accomplit ses ablutions comme je viens de le faire, puis prie deux unités de prière, sans être distrait [durant celles-ci], alors Allah lui pardonne tous ses péchés précédents . »

Rapporté par Al Bukhârî et Muslim

Jugement : Authentique